



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

BUREAU DU GABON

Atelier de sensibilisation sur la responsabilisation des femmes dans la lutte contre corruption et le blanchiment des capitaux

Résidence hôtelière le Beaulieu, Akanda (Libreville), 22-23 décembre 2015

Article pour publication sur le site du PNUD Gabon

L'ONG Malachie a organisé, les 22 et 23 décembre 2015 à l'hôtel le Baulieu de Libreville, en partenariat avec la Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (CNLCEI), l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) un atelier qui avait pour thème: "La sensibilisation sur la responsabilisation de la femme dans la lutte contre la Corruption et le Blanchiment des Capitaux."

Ces assises s'inscrivent dans le volet sensibilisation et prévention de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Lutte contre la Corruption et le Blanchiment des Capitaux, lancé officiellement le 19 mai 2005, par le Premier ministre gabonais, Pr. Daniel Ona Ondo le 19 mai 2015.

L'ONG Malachie qui œuvre dans le domaine de la promotion de la bonne gouvernance a rassemblé au cours de cet atelier, les femmes leaders ainsi que d'autres acteurs clés de la société civile afin de les sensibiliser sur l'importance de la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux dans les foyers et en milieu professionnel.

L'un des objectifs poursuivis est de constituer au sein des groupes de femmes participant à l'atelier, des relais de lutte contre ces fléaux qui par leur action, vont contribuer au développement de comportements citoyens et de probité dans la gestion des affaires publiques.

Pour le Président de la CNLCEI, M. Dieudonné Odounga Awassi, "lorsque la corruption prend de l'ampleur dans un pays...les objectifs de développement ne sont pas atteints...De ce fait, il revient à toutes les couches sociales de lutter contre la Corruption. C'est ainsi que le rôle des femmes est plus important; au regard de leur nombre et du rôle fondamental qu'elles jouent dans l'éducation des enfants au foyer en particulier, et dans la société en général."

Quant à Mme Eulalie Omanda Nambo née Mboza, Membre de l'ANIF, "le rôle de la femme dans la lutte contre la Corruption et le Blanchiment des Capitaux est beaucoup plus important car elle est en même temps gardienne des valeurs morales, vectrice de la bonne gouvernance et citoyenne "

Délivrant l'allocution de Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Représentante Résidente du PNUD, M. Nouhoum Sangaré, Conseiller Technique Principal en charge du Projet d'Appui à la Lutte contre la Corruption et le Blanchiment des Capitaux (PACLEI) a rappelé que l'Organisation des Nations Unies a appelé à «Briser la chaîne de la corruption», comme le slogan de l'année 2015 de la journée internationale contre la corruption, célébrée le 09 décembre de chaque année. Il a aussi rappelé qu'à cette occasion, le Secrétaire général de l'ONU M. Ban Ki-moon s'est adressé au monde entier

en invitant à «... s'unir pour faire passer le message partout dans le monde : la corruption est inacceptable et les principes de la transparence, de la responsabilité et de la bonne gouvernance doivent prévaloir. L'élimination de la corruption contribuera à l'édification d'un avenir meilleur pour tous.». A son tour, M. Sangaré a invité les femmes du Gabon à se mobiliser massivement et avec détermination, pour briser la chaîne de la corruption et du blanchiment dans tous les secteurs de la société gabonaise, et à faire de la lutte contre ces fléaux un maillon fort de la décennie des femmes décrétée au Gabon à partir de l'année 2015. Enfin, il a renouvelé l'engagement du PNUD à se tenir aux côtés du Gabon pour réussir dans la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.

Dans son discours d'ouverture, Mme Françoise Dikoumba, Ministre Déléguée auprès du 1er Vice-premier Ministre, Ministre de la santé, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale, a appelé à l'implication des femmes qui représentent plus de la moitié de la population dans le combat contre la corruption afin d'atteindre des résultats probants.

La politique et la volonté du Gouvernement gabonais à promouvoir la gouvernance à travers une saine gestion des affaires publiques se sont renforcées notamment par la création d'institutions de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux telles que la CNLCEI en 2003, et ANIF en 2005) et par l'adoption en 2013, avec l'appui du PNUD, d'un Document de Stratégie de Lutte contre la Corruption et le Blanchiment des Capitaux.